



Dossier de presse

Budget 2023

Un budget de retour à l'équilibre

Philippe Close, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles

Benoit Hellings, Premier Echevin en charge du Climat et des Sports

Fabian Maingain, Echevin des Affaires Economiques, de l'Emploi, de la Smart City et de la Simplification administrative



Budget ordinaire

	BUDGET 2023
RECETTES	1.014.107.570,09
DEPENSES	1.014.029.711,54
BONI	77.858,55

La Ville de Bruxelles est heureuse de vous présenter son budget 2023 avec un retour à l'équilibre.

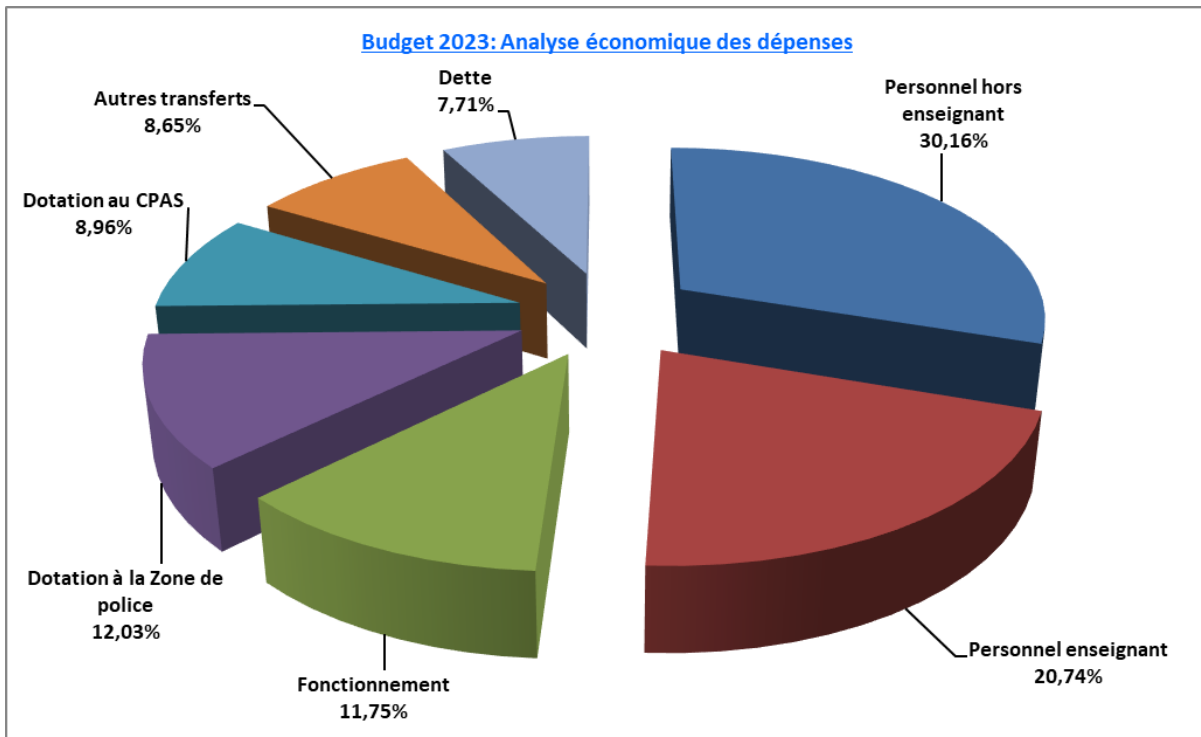
Après des années difficiles, impactées par les crises successives : une pandémie, une hausse vertigineuse des prix de l'énergie, une inflation jamais connue depuis 40 ans. Le Collège de la Ville de Bruxelles est parvenu à maîtriser les répercussions financières des crises sur le budget communal.

Le résultat budgétaire de la Ville de Bruxelles en 2023 est en boni de 77.858,55€

Des efforts d'économie significatifs ont été fournis tout en veillant scrupuleusement à garantir la qualité de nos services.

Les dépenses ordinaires

RUBRIQUE	COMPTE 2021	%	BUDGET 2022 après MB	%	BUDGET 2023	%
Personnel	431.563.263,82	48,34%	458.440.986,11	49,29%	516.124.441,67	50,90%
<i>Personnel hors enseignant</i>	<i>259.587.063,11</i>	<i>29,07%</i>	<i>281.540.986,11</i>	<i>30,27%</i>	<i>305.835.541,67</i>	<i>30,16%</i>
<i>Personnel enseignant</i>	<i>171.976.200,71</i>	<i>19,26%</i>	<i>176.900.000,00</i>	<i>19,02%</i>	<i>210.288.900,00</i>	<i>20,74%</i>
Fonctionnement	101.592.221,17	11,38%	115.168.358,68	12,38%	119.196.501,29	11,75%
Transferts	291.553.368,03	32,65%	288.984.681,50	31,07%	300.559.640,75	29,64%
<i>Dotation à la Zone de police</i>	<i>118.136.045,77</i>	<i>13,23%</i>	<i>118.136.045,77</i>	<i>12,70%</i>	<i>122.000.000,00</i>	<i>12,03%</i>
<i>Dotation au CPAS</i>	<i>78.053.100,00</i>	<i>8,74%</i>	<i>82.848.500,00</i>	<i>8,91%</i>	<i>90.848.500,00</i>	<i>8,96%</i>
<i>Autres transferts</i>	<i>95.364.222,26</i>	<i>10,68%</i>	<i>88.000.135,73</i>	<i>9,46%</i>	<i>87.711.140,75</i>	<i>8,65%</i>
Dettes	63.745.497,31	7,14%	67.550.455,10	7,26%	78.149.127,83	7,71%
Prélèvements	4.400.176,95	0,49%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
TOTAL	892.854.527,28	100,00%	930.144.481,39	100,00%	1.014.029.711,54	100,00%





Un effort important a été établi cette année afin de maitriser les dépenses de la Ville de Bruxelles.

Les arbitrages budgétaires ont été opérés au niveau de toutes les catégories de dépenses afin d’aboutir à ce résultat. Maitriser les dépenses de fonctionnement est un enjeu primordial pour les communes.

L’un des objectifs du Collège est toujours d’avoir un service public performant : *« la défense du secteur public est primordial. Le maintien d’un service public de qualité au profit des citoyens est au cœur de notre action. La Ville de Bruxelles est, avec plus de 8.600 employés, le deuxième plus grand employeur en Région bruxelloise »*, rappelle le Bourgmestre **Philippe Close**.

Les dépenses de personnel représentent toujours la moitié des dépenses totales, soit plus de 500 millions d’euros. La proportion des dépenses en personnel sur les dépenses totales de la Ville est contenue.

Les **frais de fonctionnement** conservent une faible part dans la masse totale avec 11,7% des dépenses totales. Pour arriver à ce résultat, nous avons fait un travail minutieux d’analyse ligne par ligne budgétaire avec notre administration afin de contenir les dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité de nos services.



L'accueil des 0 à 18 ans reste une priorité pour la Ville, avec une dépense ordinaire de plus de 58,3 millions d'euros. La qualité de la prise en charge des enfants reste au centre de nos préoccupations et représente le premier budget de la Ville. Les moyens mis à disposition des écoles augmentent en ligne directe avec l'ouverture de nouvelles écoles.

Un budget important est aussi consacré à I-city pour la mise en œuvre de la digitalisation de l'administration afin de renforcer le lien et les services de celle-ci aux citoyens.

Les **dépenses de transfert** représentent 29% des dépenses totales, soit 300 millions d'euros dont près de la moitié est consacrée à la dotation à la Zone de Police Bruxelles-Capitale Ixelles (122 millions) et un quart en dotation au CPAS (90 millions).

Cette année la dotation pour le CPAS a connu une hausse de 9,6%. Avec la succession des urgences sociales, le nombre d'aides financières allouées aux familles en difficulté a augmenté de plus de 14% ces deux dernières années. Dans le cadre de son budget pour l'année 2023, le CPAS disposera des moyens nécessaires pour garantir la qualité de l'accueil au sein de ses services et de l'accompagnement organisé par ses équipes sociales.

La Ville entend ainsi renforcer les politiques sociales menées par le CPAS, plus que jamais nécessaires alors que l'inflation et l'explosion des factures

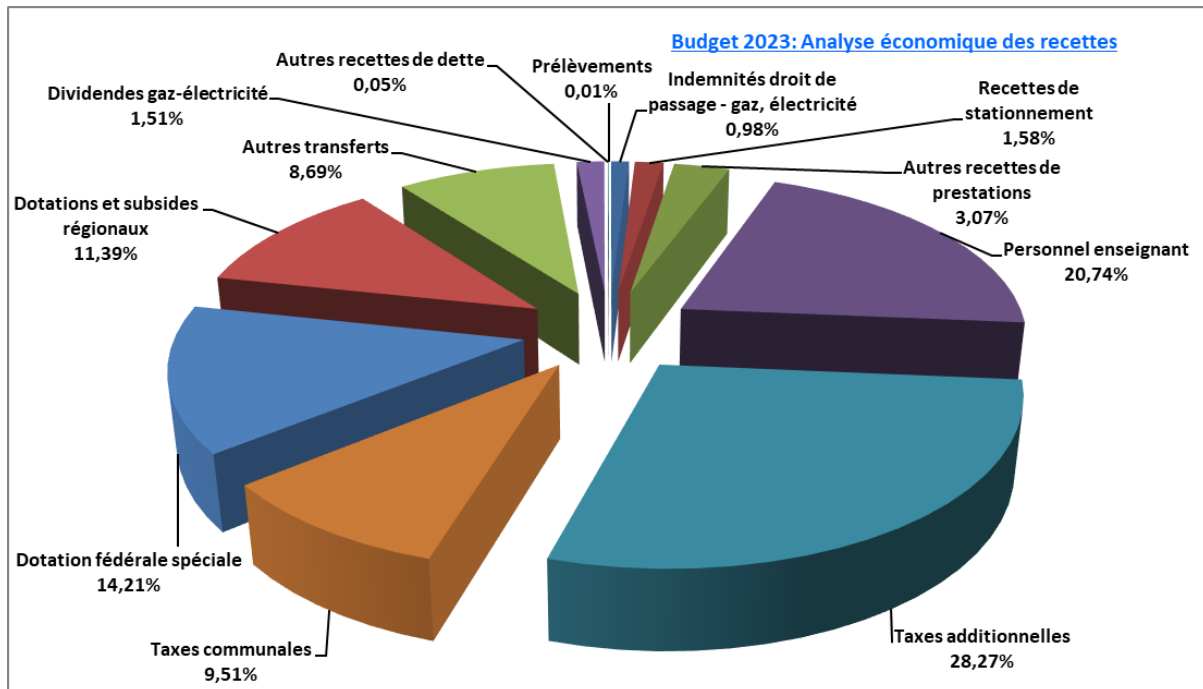
énergétiques fragilisent un grand nombre de ménages aux revenus modestes.

La dotation Police a également été augmentée pour lutter contre les phénomènes criminels et/ou troublant la qualité de vie et la tranquillité de nos riverains, commerçants et visiteurs. Assurer la sécurité et le bien-être du personnel.

Poursuivre l'amélioration de l'accueil du citoyen et de la prise en charge des victimes, dans le respect de ses besoins et de son individualité ; de rester envers et contre tout une police de proximité, accessible, proactive et proche des citoyens.

Les Recettes ordinaires 2023

RUBRIQUE	COMPTE 2021	%	BUDGET 2022 après MB	%	BUDGET 2023	%
Prestations	43.893.731,70	4,99%	56.579.947,10	6,11%	57.038.343,07	5,62%
Indemnités droit de passage - gaz, électricité	9.081.439,10	1,03%	10.371.254,49	1,12%	9.900.000,00	0,98%
Recettes de stationnement	9.462.801,77	1,08%	16.000.000,00	1,73%	16.000.000,00	1,58%
Autres recettes de prestations	25.349.490,83	2,88%	30.208.692,61	3,26%	31.138.343,07	3,07%
Transferts	798.863.573,18	90,78%	842.629.897,93	91,06%	941.191.527,02	92,81%
Personnel enseignant	171.976.200,71	19,54%	176.900.000,00	19,12%	210.288.900,00	20,74%
Taxes additionnelles	248.968.930,38	28,29%	259.280.971,09	28,02%	286.725.234,26	28,27%
Taxes communales	69.838.155,00	7,94%	85.820.116,71	9,27%	96.417.042,72	9,51%
Dotations fédérale spéciale	118.240.966,00	13,44%	127.554.000,00	13,78%	144.062.000,00	14,21%
Dotations et subsides régionaux	104.241.555,51	11,85%	105.403.010,50	11,39%	115.549.353,01	11,39%
Autres transferts	85.597.765,58	9,73%	87.671.799,63	9,47%	88.148.997,03	8,69%
Dette	15.763.306,11	1,79%	15.611.631,13	1,69%	15.825.200,00	1,56%
Dividendes gaz-électricité	15.412.850,83	1,75%	15.105.931,13	1,63%	15.320.000,00	1,51%
Autres recettes de dette	350.455,28	0,04%	505.700,00	0,05%	505.200,00	0,05%
Prélèvements	21.502.978,58	2,44%	10.544.000,00	1,14%	52.500,00	0,01%
TOTAL	880.023.589,57	100,00%	925.365.476,16	100,00%	1.014.107.570,09	100,00%



Les **recettes courantes** connaissent une augmentation, en lien avec les dépenses.

Les moyens financiers de la Ville se structurent autour de trois grandes catégories :

- les recettes fiscales (c'est-à-dire les contributions des ménages et des entreprises)
- les fonds et les subsides reçus (donc les moyens financiers provenant des autorités supérieures et autres autorités)
- les ressources propres à la Ville (les recettes de prestations, les dividendes, les intérêts ...)



Les **recettes fiscales** constituent toujours la principale source de financement de la Ville, soit un montant de 383 millions d'euros, ce qui représente $\pm 47,7 \%$ des recettes totales.

Nous avons mis en place un nouveau règlement concernant le co-living. En effet, ce mode d'habitat sous forme de co-living est particulièrement implanté sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Bien que celui-ci réponde à une demande de logement pour une population composée majoritairement de jeunes actifs sur le marché du travail ou d'expatriés, ce type de logement génère bon nombre de conséquences négatives à la fois pour les habitants de la Ville de Bruxelles ainsi que pour la commune, parmi lesquels la densification des quartiers laquelle génère un impact sur la propreté public, la gestion des déchets et perturbation de la tranquillité publique dont la Ville doit assurer le respect pour l'ensemble de ses habitants.

Par ailleurs, nous supprimons, comme promis, la taxe sur les parties de danse pour venir en soutien au secteur de la nuit.

En terme de masse globale, environ 3/4 des recettes fiscales proviennent de trois taxes additionnelles (PRI, IPP et circulation) et 1/4 des recettes fiscales proviennent des taxes communales directes.

« Conformément à notre accord de majorité nous n'avons pas touché au taux des additionnels de l'Impôt de Personnes Physiques ni du Précompte immobilier », ajoute le Bourgmestre de Bruxelles, Philippe Close.



Budget extraordinaire 2023

Les investissements 2023 de la Ville de Bruxelles :

Enseignement

L'accessibilité et la qualité de l'encadrement de notre enseignement ont toujours été les priorités de la Ville de Bruxelles. Pour répondre à l'accroissement de la population scolaire, la Ville augmentera encore sa capacité d'accueil en lançant un tout nouveau plan d'investissement, en particulier pour l'enseignement secondaire.

« L'année 2023 concrétisera à nouveau notre volonté de développer des infrastructures scolaires adaptées aux besoins durables et équipées pour répondre aux enjeux du futur. Ainsi, plus de 40M€ seront dévolus pour la création de places avec la rénovation et l'extension du Lycée Dachsbeck, des projets visant les économies d'énergie et la gestion durable de nos établissements, des travaux de rénovation pour améliorer l'environnement scolaire et bien entendu l'équipement de nos écoles », **annonce Faouzia Hariche, l'Echevine de l'Enseignement francophone.**

Ans Persoons, Echevine de l'Urbanisme et des Espaces publics, de l'Enseignement et des Affaires néerlandophones : « Cette année, la ville de Bruxelles investit encore une fois dans un nouveau campus pour une école primaire néerlandophone. Ce sera notre première école complètement déconnectée du gaz. En plus de créer des places supplémentaires pour l'école



primaire, nous accueillerons également des adolescents en créant une 'tienerschool' sur le site de Droomboom. Nous répondons ainsi à un énorme besoin de places supplémentaires dans l'enseignement secondaire ».

Logement

« Au niveau de notre patrimoine de logements communaux, *nous privilégions en 2023 l'isolation du bâti existant pour permettre aux habitants de faire baisser leurs factures d'énergie et de mieux vivre au quotidien* », annonce **Lydia Mutyebele, Echevine du Logement, du Patrimoine public et de l'Egalité des chances.**

Par ailleurs, nous poursuivons notre soutien au plan d'isolation des logements sociaux : « 4 millions d'euros sont à nouveau dédiés dans le budget 2023 pour nos 2 sociétés de logement social de la Ville de Bruxelles dans le cadre de notre plan « les oubliés du climat » déclare **Lydia Mutyebele, Echevine du Logement, du Patrimoine public et de l'Egalité des chances.**

Pour **le Bourgmestre, Philippe Close** : « c'est toujours la priorité de notre accord de majorité : les grands oubliés du climat et encore plus aujourd'hui face à l'explosion des prix d'énergie qui frappent nos locataires. Depuis 2019, Le Collège a déjà investi 20 millions pour l'isolation des logements sociaux ».



CPAS

« En 2023, le CPAS renforcera son plan d'actions sur l'énergie : création de guichets d'information énergie largement accessibles, de partenariats avec les mutuelles pour encourager le recours au statut BIM, l'élargissement des aides aux familles aux revenus modestes ».

Le CPAS poursuivra la mise en œuvre de ses priorités sociales :

L'accompagnement intensif des mamans solo, le soutien aux étudiants dans leurs études supérieures, la mise à disposition d'une expertise sociale pour les indépendants notamment.

« Soucieux de contribuer à « la ville à 10 minutes », l'ouverture de deux nouvelles antennes sociales, à NOH et à Laeken est programmée », souligne **Khalid Zian, Président du CPAS de la Ville de Bruxelles.**

Climat

« Au cœur de l'administration bruxelloise, nous continuons la verdurisation. Ceci concerne le parc automobile à des fins de mise en conformité avec la LEZ mais les bâtiments communaux sont aussi concernés, dans le cadre du plan climat. D'ici à 2030, l'objectif est une diminution de 40% de la consommation énergétique de l'administration », souligne **le Premier Echevin en charge du Climat et des Sports, Benoit Hellings.**



Mobilité

« En termes de mobilité, notre objectif est de sécuriser les déplacements et faciliter l'usage de l'espace public pour tous. Rendre la mobilité plus sûre passe par la rénovation des trottoirs et des voiries, et une amélioration de la sécurité routière via la création de chicanes ou la pose de coussins berlinois. Nous travaillons également à améliorer l'espace public en le garnissant d'arbres et de mobilier urbain, en augmentant le nombre d'infrastructures pour les cyclistes telles que les boxes vélos et en œuvrant sur l'accessibilité de nos rues pour les personnes à mobilité réduite », ajoute **Bart Dhondt, Echevin de la Mobilité et des Travaux publics.**

Participation :

« La politique de rénovation urbaine de la ville de Bruxelles, c'est un investissement de plus de 160M EUR en faveur des quartiers bruxellois les plus fragiles. Aujourd'hui, la Ville a lancé deux nouveaux contrats de quartiers : Héliport Anvers dans le quartier Nord et Versailles à NOH, une première pour cette partie du territoire de Bruxelles. Cela représente un investissement complémentaire de 48M EUR. Objectif : rénover le bâti, améliorer l'offre d'équipements collectifs et d'espaces verts de proximité, soutenir le tissu associatif local, les initiatives citoyennes et les projets en faveur de la jeunesse et de l'insertion socioprofessionnelle. Que ce soit à Laeken, à Neder-Over-Heembeek, dans le quartier Nord ou dans les quartiers populaires du Pentagone, l'objectif est le même : améliorer la qualité de vie des habitants et faire de Bruxelles une ville toujours plus verte, plus juste et plus durable. »,



assure **Arnaud Pinxteren, Echevin de la Petite enfance, de la Participation citoyenne et de la Rénovation urbaine.**

Urbanisme / Espaces Publics

« Les travaux ont commencé sur le boulevard Clovis et de nombreux aménagements suivront ce printemps : les rues aux abords de notre bâtiment Brucity, le boulevard Adolphe Max, la rue Sainte-Catherine et le parvis devant l'école Klavertje 4.

Nous investissons 1,5 millions pour des projets de verdurisation à Laeken et dans le quartier européen. Ces projets sont les premières concrétisations de l'étude des sous-sols que la ville avait réalisée dans ces quartiers », ajoute **Ans Persoons, Echevine de l'Urbanisme et des Espaces publics, de l'Enseignement et des Affaires néerlandophones**

Population - Démographie

«En 2023, le département Affaires citoyennes prendra pleinement place dans le nouveau centre administratif Brucity et proposera ses services au travers d'un front office intégré conçu pour être encore plus à l'écoute de nos citoyennes et citoyens et de leurs besoins. Nous améliorerons encore l'accueil de nos nouveaux habitants. Nous avons également débloqué un budget pour le lancement d'une étude pour la création d'une salle de cérémonies funéraires neutres au cimetière de Bruxelles », explique **Ahmed El Ktibi, Echevin de l'Etat civil, de la Population, de la Démographie et de la Solidarité internationale.**



Commerce

Fabian Maingain, Echevin des Affaires Économiques, de l'Emploi, de la Smart City et de la Simplification administrative se réjouit : « Du maintien de moyens importants afin de soutenir l'attractivité économique bruxelloise et de pérenniser un certain nombre de mesures porteuses du plan de relance dont le soutien aux artisans qui est un axe politique prioritaire pour la Ville de Bruxelles ».

Sport

« En matière sportive, la proximité reste au centre de nos efforts : les investissements se poursuivent pour offrir à chacune et chacun des infrastructures de qualité près de chez soi », souligne **le premier Echevin en charge du Climat et des Sports, Benoit Hellings.**

Bruxelles, Ville numérique

« La ville accroît les investissements nécessaires pour finaliser la digitalisation de ses processus administratifs. Sa stratégie omnicanale, dont le portail numérique MyBxl, permettra à chaque citoyen de choisir la façon la plus confortable pour effectuer l'ensemble de ses démarches administratives en étant identifié de manière unique. L'objectif, outre la simplification des processus, est de permettre un gain de temps et un confort inédit, et ce dans le respect du RGPD pour un service aux citoyens efficient », indique **Fabian Maingain, Echevin des Affaires Économiques, de l'Emploi, de la Smart City et de la Simplification administrative.**



Culture-Tourisme

« Cette année, malgré le contexte budgétaire difficile, le soutien aux lieux culturels (musées, théâtres, centres culturels) est assuré.

Nous poursuivons les projets d'accessibilité et de décentralisation culturelle dans l'espace public avec un focus particulier sur les 10 ans du Parcours street art, les animations dans les quartiers et des projets innovants comme les prescriptions muséales.

Par ailleurs, nous prolongeons les différents projets qui placent la création des femmes et des différentes minorités au cœur de l'offre culturelle bruxelloise.», se réjouit **Delphine Houba, Echevine de la Culture, du Tourisme et des Grands Evènements.**

L'Égalité des chances et le Patrimoine public

« Durant l'année 2023, notre département du Patrimoine Public se concentrera encore davantage sur l'entretien et la rénovation des bâtiments de la Ville, notamment dans le but d'optimiser et de réduire la consommation énergétique. Au niveau des projets, nous finaliserons le Palais de la Bourse et ouvrirons en milieu d'année ce lieu somptueux, qui jusqu'ici a toujours été fermé au public.

En égalité des chances, nous continuerons de soutenir les projets d'associations sur le terrain, de développer nos événements phares ainsi que



nos plans d'actions déjà mis en place (égalité femme-homme, LGBTQI+, Handicap). Notre nouveau plan contre le racisme et l'antisémitisme sera

d'ailleurs lancé cette année », indique **Lydia Mutyebele, Echevine du Logement, du Patrimoine public et de l'Egalité des chances.**

Propreté publique et bien-être animal

« Différents parcs et aires de jeux se verront réaménagés et munis de toilettes sèches. Le matériel de nos jardiniers et balayeurs est adapté pour un meilleur confort de travail, en plus de campagnes de sensibilisation, des plans de propreté par quartier seront mis en place ».

« Le bien-être animal est renforcé via un travail de sensibilisation et d'outils pour aider les propriétaires à retrouver leur animal égaré.

Dans le domaine du Zéro déchet, des actions concrètes sont développées pour transformer le déchet en ressources. » souligne, **Zoubida Jellab, Echevine des Espaces verts, de la Propreté publique et du Bien-être animal.**



CONCLUSION

Avec ce budget le Collège de la Ville de Bruxelles démontre plus que jamais sa volonté d’assumer pleinement son rôle de capitale et de moteur économique local afin de répondre aux attentes et aux besoins de nos habitants, visiteurs et acteurs économiques.

Nous utilisons ainsi tous les leviers d’action à notre disposition afin de protéger notre population, soutenir le tissu économique très dense et aider le réseau associatif qui œuvre à la cohésion sociale, sans réduire pour autant la qualité de nos services à la population.

Le budget 2023 traduit la volonté du Collège de poursuivre son travail et de mise en œuvre de son accord de majorité en développant des projets pour une ville plus solidaire, plus juste et apaisée.

CONTACT PRESSE :



Wafaa Hammich,
Porte-parole du Bourgmestre de la Ville de Bruxelles
wafaa.hammich@brucity.be
0484/870.661